ART. PREMIER N° CL112

## ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

RELATIF AU PARQUET EUROPÉEN ET À LA JUSTICE PÉNALE SPÉCIALISÉE - (N° 2731) Adopté

## **AMENDEMENT**

N º CL112

présenté par Mme Moutchou, rapporteure

## **ARTICLE PREMIER**

À la seconde phrase de l'alinéa 69, substituer aux mots :

« sont plus recevables à »

les mots:

« peuvent plus ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel